

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 29 (1924)

Artikel: Histoire de la Section Erguel
Autor: Durig, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire de la Section Erguel

1. Fondation de la Section Erguel

Le 11 février 1847, à Porrentruy, sur proposition de MM. Stockmar, conseiller d'Etat, et Thürmann, ancien directeur de l'Ecole normale du Jura fut fondée la Société d'Emulation. Son but est d'encourager et de propager dans le Jura l'étude et la culture des lettres, des sciences et des arts ; de veiller à la conservation et à la recherche des documents historiques qui intéressent la patrie.

Circonscrite dans des limites assez restreintes, la Société ne comprenait qu'un petit groupe de travailleurs bruntrutains. Aussi ses fondateurs cherchèrent-ils à offrir aux sociétaires hors de Porrentruy, « *des points de contact qui facilitent leurs études et leur tracent les rapports à engager avec le siège de la Société* ». C'était encourager les membres à former des sociétés de district.

Pour la première fois, en suite de convocation du 25 septembre 1849, la Société d'Emulation siégea ailleurs qu'à Porrentruy ; elle se réunit à Delémont le 2 octobre 1849. Vingt-deux sociétaires du Jura répondirent à l'appel adressé, parmi eux le professeur de rhétorique Fallet, habitant Courtelary. Le président M. Quiquerez prêcha aux sociétaires de se grouper en sections particulières de district ou de région, seul moyen d'imprimer à tout le Jura le mouvement intellectuel comme l'avaient projeté les membres fondateurs.

Huit jours plus tard, soit le 10 octobre 1849, se constituait la section Erguel qui comprenait les sociétaires du Vallon de St-Imier et ceux de la Prévôté. Sonceboz fut choisi comme le point le plus central pour lieu de réunions. Celles-ci ne pouvaient être très fréquentées vu la distance à franchir par les sociétaires. Elles furent fixées à six par an. Le premier comité de la section était composé de :

MM. Bandelier, président, pasteur à Courtelary.

Fallet, vice-président, professeur à Courtelary.

Gobat, secrétaire, pasteur à Tramelan.

Actes 1856. Toutes les sections se réunissent en un même local, sauf en Erguel où les séances ont lieu alternativement à Sonceboz et à Tavannes.

Les procès-verbaux de ces réunions ont disparu. Où ? Qui le sait. Ils

existèrent ; cela demeure acquis puisque les « coups d'œil » (résumé annuel de l'activité des sections, présenté et lu en assemblée générale) en font mention. Malgré des démarches entreprises auprès des autorités de la section sœur de la Prévôté, il me fut impossible de les retrouver.

Et la section Erguel s'organisa ; elle survécut aux premières heures de l'enthousiasme. Elle fit plus et mieux encore : elle se développa, prit de l'importance. Ses membres zélés se réunirent, malgré la distance, bon an, mal an, cinq ou six fois. On les vit accourir du Fornet, de Bévillard, de Court, de Moutier, de Renan. Temps héroïques du bon vieux temps.

Actes 1856. Remercions encore publiquement nos collègues des vals de Tavannes et de St-Imier de leur zèle pour l'étude ; ils font œuvre de dévouement en nous prêtant leur précieux concours. Assister à une séance en Erguel, c'est pour la plupart d'entre eux franchir une distance assez longue et s'imposer des dépenses inévitables.

En 1861, les sociétaires de St-Imier jouèrent un tour d'arlequin à la section Erguel. Poussés sans doute, par la bande noire des moutons du Chasseral, ils créèrent une sous-section de St-Imier. La section Erguel éprouva grande peine à s'en remettre et faillit même en disparaître. Aussi nul étonnement, si en 1878, les sociétaires de Moutier imitèrent l'exemple de St-Imier et à l'initiative de M. Boivin, fondèrent une section de Moutier, indépendante de celle de l'Erguel. C'était ainsi répondre mieux à la topographie des lieux. La section Erguel avait vécu.

2. Fondation de la section de St-Imier

Le 27 septembre 1860, la Société jurassienne d'Emulation tenait ses assises à Bienne. Quelque peu désemparée, l'assemblée ne savait où fixer le lieu de réunion de l'an suivant. Selon la coutume établie et respectueusement observée jusque là, et selon le tour de rotation des chefs-lieux de section, Delémont devait être choisie.

Mais aucun sociétaire de cette ville n'était présent ; puis la dite section végétait. Existait-elle encore ? Bien téméraire qui l'aurait affirmé ! C'est alors que M. Bernard, pasteur, à St-Imier, mit en avant le nom du lieu qu'il habitait. On agréa avec empressement sa proposition.

Voilà pourquoi, le 19 novembre 1860, quelques membres de la section Erguel convoquèrent à l'hôtel de la Couronne, des personnes « de marque » de notre village, dans le but de fonder une section locale de la Société d'Emulation. Après une discussion nourrie, l'assemblée proclama créer la sous-section de St-Imier. Les membres fondateurs en furent :

MM. Bernard, pasteur et président ; Mérillat, vice-président ; Mauley, maître-secondaire, secrétaire ; E. Froté, ingénieur ; C. Montandon, négo-

« ciant ; E. Bühler, caissier de la Banque ; Dr Schwab ; Girard, major fédéral ; Charmillot, notaire ; Constant Fête, négociant ; F. Bétrix, négociant ; A. Kœtschet, pharmacien ; Francillon, négociant : F. Villmot, industriel ; F. Durig, industriel ; E. Flühmann, instituteur ; A. Glatz, négociant ; James Jaquet, négociant ; A. Beucherat, chef postal ; W. Gnos, teneur de livres ; J. Wixler, négociant ; A. Juillerat, négociant ; J. Gouvernon, négociant ; Auguste Flotron, négociant ; Zélim Wuille, négociant ; J. Déglon, directeur des Ecoles ; Ed. Jaquet, brasseur ; Dr Troxler ; B. Heer-Glatz, négociant ; J. Meuzi, instituteur ; F. Brehm, avocat ; L. Jaquet, négociant ; Hauert, propriétaire ; Dubois, professeur.

N. B. établissement, c'est-à-dire fabricant d'horlogerie ; négociant, c'est-à-dire courtier en horlogerie.

Son premier bureau comprit :

MM. Bernard, président

Mérillat, vice-président ;

Mauley, secrétaire-caissier.

Et les sociétaires se mirent tout de suite à l'œuvre. Nous verrons sous peu comment. Un de leurs premiers soins fut d'organiser l'assemblée générale d'octobre 1861. Et ils contribuèrent déjà au renom d'honnête et généreuse hospitalité qui honore notre cité. Ecoutez ce qu'en disent les *Actes* de 1861 et notez le trait caractéristique se rapportant à la lumière du gaz.

« L'étude, on vient de le voir, avait eu une large part à la séance
« générale de la Société ; l'amitié eut aussi la sienne non moins grande au
« banquet. En entrant dans la salle où il se donna, quelle ne fut pas la
« surprise des sociétaires ? On croyait que le Vallon, en veine d'hospitalité,
« et Dieu sait comme il l'entend bien ! avait épuisé les fleurs, les guirlandes
« et les devises gracieuses à embellir le local de la réunion ; loin de là,
« nous avons mieux encore. On eût dit un repas au milieu d'un jardin :
« des massifs de verdure et de fleurs occupaient le centre et l'extrémité de
« la vaste pièce ; rien n'y manquait : des sentiers aux lignes étroites, cou-
« vertes d'un sable fin, traçaient leurs sinuosités parmi les arbustes ; un
« jet d'eau lançait en l'air ses perles liquides, retombant en gouttes joyeu-
« ses dans le bassin transparent, aux bords ornés de mousse et de ro-
« caille. Des devises, respirant l'amitié, le progrès, l'amour des lettres et de
« la patrie, couraient le long des parois, rappelant à l'œil, s'il en eût besoin,
« les sentiments qui animaient les cœurs....

« La nuit arriva sans qu'on y prit garde et loin de jeter un voile sur
« la gaieté, ne fit qu'y ajouter encore. St-Imier comptait sur elle pour met-
« tre le sceau à sa brillante réception. MM. Froté et Montandon qui, char-
« gés de diriger les embellissements, avaient déjà fait preuve de tant de
« goût et de dévouement, devaient couronner dignement leur œuvre. A un
« moment donné, la salle fut éclairée au gaz ; sa vive lumière doubla l'ef-

« fet des massifs de verdure et du jet d'eau, dont la colonne jaillissante à
« hauteur des becs retombait en étincelles et en langues de feu, pendant
« que, devant lui, du fond de l'appartement un soleil magnifique dardait en
« tous sens ses rayons éblouissants ».

La fête avait été splendide. Il s'agissait d'en payer les frais. Sans discussion oiseuse, ni marchandage hors saison, ceux-ci furent répartis entre les membres de la section Erguel et ceux de la sous-section de St-Imier. Chacun d'eux versa l'écot rondelet pour l'époque de 6 fr. 50.

Ci-dessous, la liste des présidents et la durée de leur fonction :

MM. Bernard, pasteur	de 1860 à 1862	— 2 ans
Mauley, professeur	de 1862 à 1868	— 6 ans
Heer-Glatz, négociant	de 1868 à 1869	— 1 an
Pagnard, professeur	de 1869 à 1874	— 5 ans
Dr Schwab	de 1874 à 1885	— 11 ans
Gagnebin, négociant	de 1885 à 1887	— 2 ans
Dr Juillard	de 1887 à 1889	— 2 ans
Dr Miéville	de 1889 à 1892	— 3 ans
Fayot, pasteur	de 1892 à 1909	— 17 ans
Neuhaus, rédacteur	de 1909 à 1911	— 2 ans
Dr Eberhardt	de 1911 à 1913	— 2 ans
Billieux, professeur	de 1913 à 1914	— 1 an
Véron, horloger	de 1914 à 1916	— 2 ans
Bueche, architecte	de 1916 à 1918	— 2 ans
A. Wild, professeur	de 1918 à 1920	— 2 ans
L. Nicolet, pharmacien	de 1920 à 1923	— 3 ans
R. Gerber, pasteur	de 1923 . . .	

En 1867, la Société d'Emulation, section de St-Imier, comptait 45 membres ; aujourd'hui, elle en a plus de 140.

3. Crises de croissance

Fonder une société en notre région ne passe certes point pour un travail de cyclope. Ce qui le serait plus, c'est de la maintenir, de la développer, cette société, contre vents et marées et . . dans le temps. Notre population s'enflamme aisément ; elle vibre d'instinct aux paroles harmonieuses d'un orateur éloquent et prolix ; elle s'émeut et sa générosité demeure proverbiale ; mais, son enthousiasme se ressent de son humeur primesautière ; il dure, hélas ! ce que durent les roses, l'espace d'un matin. La section de St-Imier en connut la triste expérience. Elle compte des époques d'activité intense, surprenante ; époques pendant lesquelles les séances se suivaient à intervalles réguliers, tous les 15 jours, durant les soirées mornes et froides de l'hiver ou durant les beaux soirs d'été fleurant bon l'arôme des foins

coupés. Et l'on travaillait ferme, et l'on échangeait mille idées neuves, originales ; et, l'on réalisait, par la suite, ces idées si discutées. Puis survint la lassitude. Et quelques séances seulettes demeurèrent témoins de ce grand effort.

Néanmoins, chaque fois que la menace de la dissolution de notre société apparaît imminente, chaque fois un sursaut d'énergie l'assoit à nouveau et éloigne le danger ; chaque fois que la section s'étiolo, s'anémie, se meurt, des hommes actifs, entreprenants se lèvent, lui insufflent un regain de vie. Toujours aussi à l'approche d'un tel désastre, d'aucuns cherchent à en conjurer le retour par quelques innovations apportées aux rouages administratifs de la société ou par quelque providentielle revision du règlement. Et ce sont des critiques émises à cause d'un certain formalisme empesé qui alourdit de sa masse l'atmosphère des séances, ou d'une trop grande importance accordée aux travaux écrits et d'un abandon malheureux d'une saine et vivifiante discussion.

De la lecture des verbaux, il résulte :

Première crise le 17 septembre 1862, amenée par le départ de quelques membres actifs ; de M. Bernard, pasteur, entre plusieurs. M. Mauley soulève la question de l'existence de la société.

Deuxième crise de septembre 1863 au 10 juillet 1864.

Une année durant, la section n'eut aucune séance. Les motifs de cette paresse sont de deux ordres : l'un de préoccupations locales que taisent les verbaux ; le village fut tourmenté de mille soucis divers et chacun perdit le goût de l'étude ; l'autre est plus grave. Le comité ne trouvait plus de rapporteurs. En vain, dans une séance subséquente, avait-il décrété et fait accepter l'obligation aux travaux écrits pour chaque sociétaire. Cet autoritarisme déplut. Et c'était alors la grève des écrivains.

Troisième crise.

Le 23 mars 1874, répondant à un appel publié dans le « Jura bernois » sous la signature de MM. Dr Schwab et Fayot, une trentaine de personnes se réunissaient au Café du Nord afin de réorganiser la société. Elle avait dormi 3 ans : du 11 mars 1871 au 3 mars 1874. M. le Dr Schwab envisageait que le sommeil avait assez duré. Il prit en mains les destinées de la section et bat tambour, tout marcha rantanplan. -

Quatrième crise.

Pour des raisons ignorées — les procès-verbaux de l'époque sont muets ; ils ne mentionnent même pas les remerciements d'usage — M. Schwab quittait la présidence de la section en septembre 1885. Veuve de M. Schwab, ce grand animateur des esprits, ce brasseur d'idées, ce réalisateur heureux, notre section courut des bordées ; elle paraissait un navire sans gouvernail ou du moins sans main ferme apte à le tenir. Elle entra dans une longue période d'instabilité et de moindre effort. Elle ne brilla plus de l'éclat d'au-

trefois mais elle ne s'éteignit point. Ses membres s'assemblèrent de trente en quarante, à raison de trois ou quatre fois l'an. Portée par le temps, elle passa d'un règne présidentiel à un autre règne présidentiel pour finir sous celui de longue durée de M. Fayot, pasteur. Règne curieux que celui-là ; fait d'activité fébrile, débordante et d'engourdissement profond. Le thème favori des causeries est.. réorganisation. Et l'on réorganise à journée faite.

La section Erguel n'existait plus depuis la fondation de celle de Moutier ; le titre seul demeurait. Le 5 septembre 1892, la section de St-Imier troqua son nom contre celui plus glorieux de section d'Erguel. Il est décidé de tenir séance 4 fois l'an : 2 fois à St-Imier, 1 fois à Courtelary, 1 fois à Sonvilier. Puis, l'on se replonge dans le *dolce farniente* agréable certes, mais décevant, désespérant. Le président paraît découragé. Quatre membres seulement assistaient à la séance du 9 novembre 1882.

Le 24 janvier 1884, la discussion était ouverte une nouvelle fois à l'effet de savoir si la section Erguel devait exister dans son organisation actuelle. Après de longs débats, le *statu quo ante* était maintenu. Et la section progressait, mais... dans le temps.

Protocole du 18 novembre 1895. *Membres présents 4. Pas de séance mais charmant entretien.*

Le 15 janvier 1896, M. P. César souleva la question de la transformation de la société. Il la voudrait plus active ; qu'elle se rendit indépendante d'un comité central duquel on entend peu causer ; qu'elle s'occupa surtout d'œuvres d'utilité publique. Après cette sortie du brave et fougueux curé, la Société semblait devoir ou mourir ou renaître de ses cendres. Mais la logique ne conserve pas toujours tous ses droits. Elle préféra choisir un moyen terme : elle vécut pauvrete au jour le jour ; et, elle vivota ainsi cacochyme et infirme.

Du 26 janvier 1898 au 6 décembre 1906, aucune séance. A cette date, nouvel essai de secouer la moribonde. Il faudra attendre au 3 décembre 1909 où, à ce jour, sous l'impulsion impérative de MM. Neuhaus, rédacteur, Eberhardt, professeur et Miéville, médecin, elle sortit enfin de son état comateux pour atteindre au bel épanouissement qui lui sourit à l'heure présente.

4. Caractères de l'activité de la section St-Imier

Les statuts de 1849 sont rigides en leur précision. Les adhérents à la Société d'Emulation devaient cultiver spécialement les sciences et les lettres et développer le goût de l'instruction parmi le peuple.

Mais, en notre région retirée, montagneuse, il fallait tout créer. On est à l'époque de la construction des chemins de fer ; les fontaines et les puits alimentent d'eau les ménages de la ville ; l'instruction générale est peu développée ; il n'existe qu'une école en nos murs : l'école primaire. Puis les membres de la Société sont, d'après le docteur Troxler, non des hommes d'étude,

des savants; mais des hommes studieux, dont l'ambition se borne à s'instruire par l'échange des idées ; j'ajoute des hommes d'action en leur sphère de labeur différent : M. Francillon, établisseur ; MM. Schwab et Troxler, docteurs. C'est pourquoi ce cachet spécial littéraire ou scientifique n'est point le trait caractéristique de l'activité de la section de St-Imier. Jusqu'en 1909, elle est plutôt société d'utilité publique. Loin de moi, l'idée de médire de mes aînés, car, je ne veux point prétendre qu'ils ne s'occupèrent jamais de questions littéraires, historiques ou scientifiques. Au contraire ! Mais la note dominante des causeries, des travaux présentés, est une note claironnante d'utilité matérielle immédiate. Les verbaux appuient mon jugement de leur tenue légale.

Le docteur Troxler s'écrie certain jour : « *Les cours publics sont bien dans la ligne d'une société publique* ». M. Francillon s'exprime ainsi le 17 septembre 1862 : « *La sous section de St-Imier n'est pas une section littéraire ; mais elle doit s'occuper aussi d'objet d'utilité publique* ».

Vainement, le 9 juillet 1866, MM. Fayot et Heir Glatz s'élèvent avec vigueur contre la tendance trop matériel des sujets de causerie. « *L'esprit de l'homme ne doit pas tourner toujours dans le même cercle et n'être préoccupé que de questions d'un intérêt purement local ; des questions littéraires traitées et discutées avec sérieux sont beaucoup plus propres à développer ses sentiments du beau et du bien et ce doit être avant tout le but de notre Société* ».

Hélas ! le pli est donné. Bien habile qui réussira à l'effacer. Ecoutez le répertoire des sujets pouvant être traités : 31 août 1886.

1. Des progrès de l'instruction publique dans le Vallon de St-Imier.
2. De l'instruction publique obligatoire.
3. De l'alimentation des classes inférieures.
4. Des moyens qui pourraient être employés pour détourner la population de l'abus de l'eau-de-vie.
5. Quelle nouvelle industrie pourrait-on introduire à St-Imier.
6. De l'utilité d'une course des membres de la section de St-Imier.

Dès la réorganisation de 1909, l'activité de la Société se manifesta sous un nouvel aspect. En conformité des statuts de 1849, la section de St-Imier devint essentiellement une société littéraire et scientifique. Elle fit même un temps large honneur à son nom de baptême. Ce fut celui où elle siégeait au café Arn, en un local exigü, parmi la fumée prenante, aveuglante des cigares, devant une longue table massive sur laquelle se dressaient des verres grossiers ou de cristal et dans lesquels se miraient les reflets d'une pâle lumière électrique et les coloris changeants des boissons multiples ; ce temps, où les sociétaires jetés l'un sur l'autre ou parfois comme égarés en une salle aux dimensions lilliputiennes se sentaient à l'aise, en pays conquis ; ce temps enfin, où selon le mot de M. Miéville, docteur, l'auditoire impatient attendait fiévreux que le conférencier se tût afin de mieux le mortifier et le confondre. Présenter à cette époque là un travail à la Société d'Emulation, c'était s'ex-

poser à passer sous les fourches caudines tenues par de malicieux et ironiques pince-sans-rire. Seuls, les sociétaires, à l'âme fortement trempée et au vaste savoir osaient tenter l'aventure et sortir parfois vainqueur de l'épreuve. Le commun mortel s'instruisait en marquant les points.

Et puis, la Société a évolué. Bien de son siècle, elle s'est efféminée. C'est là sa troisième et dernière métamorphose. Elle a ouvert toutes larges ses portes aux dames. Elle a pris alors un petit air précieux de salon du XVIII^e siècle. Elle joue un tantinet à la jeune fille candide qui volontiers fait étalage d'une politesse légèrement surannée. Il est de bon ton, à l'heure actuelle, de choisir avec scrupule des vocables agréables à l'oreille ; de chatouiller adroitement l'amour-propre d'autrui ; de manier dextrement l'encensoir. Qu'importe la chanson pourvu que plaisant en soit l'air. La Société ne connaît plus la discussion ; celle-ci rebute celle-là. Elle fait aujourd'hui figure de cercle privé où se donnent des conférences qui s'adressent à une élite sélecte et privilégiée.

5. Des travaux et créations de la section St-Imier

1. La section de St-Imier étudia à deux reprises le budget communal ; elle l'éplucha et l'épura. On le trouvait trop lourd pour les frères épaulés du contribuable. Hier comme aujourd'hui, il s'agissait d'économiser et de réduire... les dépenses scolaires.

En 1860, M. Schwab se plaint que celles-ci forment un total effarant de 14.000 fr. pour les écoles primaires et secondaire ; ce qui représentait plus du quart du budget global.

2. Elle fit tracer, élargir, construire les sentiers aboutissant au sommet du Chasseral.

16 janvier 1884. Les comptes de la correction du sentier Chocolat donnent 611 fr. 92 de souscriptions. Dû à l'entrepreneur, 605 fr, en caisse, 6 fr. 92.

2 mai 1884. On songe à établir un autre sentier, celui de l'Egasse et l'on parle de l'établissement d'une route conduisant à Chasseral qui coûterait 40.000 fr.

3. Elle veilla au château d'Erguel. Celui-ci disparaît sous les morsures du vent et les gelées destructives. La Société décida d'en conserver au moins la physionomie et d'en établir le relief. Elle adjugea ce travail à Biérix pour la somme de 380 fr. Biérix se chargea des fouilles importantes et malaisées pour découvrir l'emplacement des murs d'enceinte et fixer la topographie exacte de cet ancien donjon seigneurial. Ces fouilles coûtèrent 938 fr. 20 — procès-verbal du 19 septembre 1884 — somme qui fut payée par souscription en partie et par M. Schwab principalement.

Deux sociétaires, MM. Blancpain et Jaquet pénétrèrent dans le tunnel sis au sud-ouest du château d'Erguel afin de constater *de visu* s'il existait une voie de communication reliant les châteaux Erguel et Schlossberg, ainsi que le prétendait la rumeur publique. L'excursion fut pénible et prouva l'absurdité de la légende.

4. La section de St-Imier s'intéressa toujours à l'école secondaire du lieu qui n'est pas de sa création, puisqu'une assemblée communale convoquée en 1845 en proposa l'ouverture. Mais l'essor réjouissant, le développement heureux de cet établissement sont le résultat tangible d'une si constante sollicitude. Pour l'école secondaire, la section de St-Imier fut une marraine empressée, attentive et prévenante.

Elle entendit à maintes reprises et avec grand intérêt le récit de courses des élèves de l'école secondaire des filles — *10 heures à Berne* — puis un travail de M. Mauley, maître secondaire, sur les méthodes d'enseignement qui sont adoptées dans les écoles secondaires. Enfin, le 9 septembre 1863, elle créa un corps des cadets à l'école secondaire pour accorder une distinction aux élèves de cette école.

Procès-verbal du 9 septembre 1863. « Si l'école secondaire de St-Imier
« n'a pas encore acquis la notoriété que possèdent plusieurs autres institu-
« tions utiles telles que la Caisse centrale des pauvres, l'hôpital, l'orphelinat,
« auxquels les communes et le public se sont vivement intéressés, c'est
« qu'elle est de date plus récente et que la création n'en est due qu'aux
« efforts d'un village. L'Etat cependant n'accordera son subside qu'à une
« école secondaire du district de Courtelary; ainsi nous devons travailler à
« lui donner ce caractère d'établissement supérieur d'instruction du district,
« en cherchant à l'améliorer, à la populariser et à y attirer des enfants de
« toutes nos communes. Bien des moyens peuvent ensemble amener ce
« résultat. Celui entre plusieurs d'accorder une distinction aux élèves de
« cette école, en les formant en cours de cadets et en leur imposant par
« conséquent l'uniforme, le fusil et les exercices militaires. »

Plus tard, elle désigna une délégation qui se rendit à Berne en vue d'obtenir un subside pour l'achat de fusils. L'Etat se fit tirer l'oreille; maussade, il refusa tout don, mais accorda pourtant par la suite, de mauvaise grâce, il est vrai, une certaine somme d'argent.

5. **Cours publics.** La sous-section de St-Imier, en l'hiver 1861, fonda les cours publics, prototypes de ceux qu'ouvriront plus tard l'école complémentaire et l'école de perfectionnement de la Société suisse des Commerçants. Le 1^{er} octobre 1862, un essai fut tenté de les remettre aux bons soins de la Commune ou mieux de la Commission d'école. Cette dernière, flattée de l'attention, remercia la Société d'Emulation de sa largesse, mais refusa

la donation. Et la sous-section de St-Imier continua d'en assurer l'organisation et le fonctionnement.

Ces cours étaient gratuits; les maîtres qui les donnaient peu ou point rétribués. Les personnes qui s'en chargeaient n'appartenaient pas exclusivement au corps enseignant; elles sortaient du rang des hommes d'élite et de dévouement de l'époque. Le but de cette institution nouvelle? «Eveiller parmi la jeunesse le désir et le goût d'apprendre, de compléter l'instruction générale acquise en classes primaires ou secondaires; ouvrir des horizons nouveaux à cette jeunesse que ne tourmentait point encore la hantise tyranique des sports ».

Le succès, certes, ne répondit pas toujours aux espoirs caressés; il ne fut pas toujours le couronnement heureux des efforts déployés. Il advint même que l'on supprima tel ou tel cours, faute d'élèves.

Programme initial du 9 janvier 1861

Sciences naturelles et mécanique	MM. Déglon
Instruction civique	D ^r Troxler
Tenue des livres	Béatrix
Hygiène	D ^r Schwab
Langue française et histoire	Mauley
Géographie commerciale	Bernard, pasteur
Littérature anglaise	Mauley
Arithmétique	Nicolet

Ces cours se donnaient le soir, dans une salle du collège. Ils procédaient de l'esprit scolaire: un maître enseignait et des élèves travaillaient sous sa direction. Or, à dix-huit, à vingt ans, ou même plus, il est pénible, blessant peut-être pour l'amour-propre, de jouer au bambin qui hâtif se glisse à son banc alors que sonne à toute volée la cloche de huit heures. Point de surprise si ces cours ainsi organisés périclitèrent. Avec les années, ils changèrent de sens, prirent une autre physionomie qui ménageait mieux l'orgueil chatouilleux des auditeurs; ils se transformèrent d'abord en cycles annuels de causeries, puis en un chapelet de conférences publiques tenues au Casino. Ils connurent alors une heure de gloire et jouirent d'une grande vogue parmi la population de notre village.

Programme des cours publics de l'année 1863

- 6 janvier. M. Bachelin, de Neuchâtel: Histoire du Costume.
13 janvier. M. Fayot, pasteur: Les Mormons et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.
20 janvier. M. Besson, de Renan: La jeunesse littéraire de la Suisse romande, il y a vingt ans.

- 27 janvier. M. Pagnard : Le système scolaire et la théorie de Laplace.
17 février. M. Besançon : Molière et la Comédie française.
24 février. M. Jules Sandoz, de Neuchâtel : Le progrès social.
10 mars. M. Mochon, de Neuchâtel : Le système de Law et son époque.
17 mars. M. Herr : David de Pury.

6. **Bains publics.** Soucieuse aussi de la santé publique, la sous-section de St-Imier discuta à plusieurs reprises de questions d'hygiène. C'est une fois de l'état laid, affreux, repoussant de nos rues à la fonte des neiges ; c'est une autre fois, le 9 janvier 1861, de l'établissement de bains publics avec un étang qui, en hiver, pourrait servir aux évolutions des patineurs. Une commission, formée de MM. Schwab, Froté et Francillon se mit à l'œuvre. Un mois plus tard, soit le 6 février 1861, elle présenta un premier rapport et un second le 20 juin 1861.

Verbal du 20 juin 1861. « Après discussion, l'assemblée adopte celui
« des deux projets dont l'exécution serait la moins coûteuse. Il consistait à
« creuser *un baignoir* qui mesurerait 4.000 pieds de superficie et une pro-
« fondeur suffisante pour que les baigneurs puissent s'y livrer à des exer-
« cices de natation. Ce *baignoir* comprendrait un terrain à l'endroit où le
« canal de la Briquetterie aboutit à la Suze, en amont de la maison Ferrier
« (c. à d. entre la Fabrique des Longines et la tuilerie). La Société d'Emu-
« lation réaliserait la somme nécessaire en émettant 50 actions de 20 fr.
« chacune. Elle se chargerait des travaux d'exécution qui, une fois terminés,
« seraient remis en toute propriété à la Municipalité de St-Imier, aux con-
« ditions suivantes :

« 1. La Municipalité paiera au 5 % l'intérêt de ces actions et on
« opérera le remboursement par voie d'amortissement et au sort à raison
« de cinq actions par annuité.

« 2. Construction d'un aqueduc à l'effet de déverser les égoûts des
« abattoirs dans la rivière en aval des bains projetés, afin de prévenir
« toute infiltration.

« 3. Elaboration et mise en vigueur d'un règlement de police. »

Et les bains publics ouvrirent leurs portes. Notre population s'en montra peu charmée. Non pas qu'elle méconnut les règles d'une saine propreté ou qu'elle craignit l'eau froide de la Suze tempérée à peine par les rayons d'un soleil d'été. Non... mais le voisinage des abattoirs n'offrait aucun attrait. Puis, la Municipalité oublia d'établir le canal de dérivation des égoûts précités et de désagréables infiltrations se produisirent. On trouva de tout en cet établissement de bains publics, sauf peut-être de l'eau claire et propre. Bref, ces bains, dans la suite des jours, furent délaissés et l'emplacement comblé. C'était en quelque sorte un échec pour la

section de St-Imier. Elle ne s'en découragea nullement, patienta quelques années, puis chercha à réaliser autre part cette création d'utilité publique.

Le 6 mai 1874, elle reprit à nouveau le problème avec la ferme intention d'y trouver une solution satisfaisante.

MM. Schwab, président, A. Ramseyer, secrétaire-caissier, Adolphe Locher, Eugène Jaquet, Jacob von Gunten, tous membres d'une commission dite des bains publics, arrêterent un nouveau projet. Il s'agissait, cette fois, de construire les bains publics sur un terrain facile, quelque peu caché aux regards indiscrets et appartenant à la Municipalité, terrain acquis récemment de MM. Kœtschet et Froté, et situé sur le Pont. Les dimensions de la piscine atteindraient 150 pieds de longueur et 60 pieds de largeur. Le devis de construction établi par MM. Fetscherin et Pfeifer, entrepreneurs à Berne, prévoyait une dépense globale de 10.000 fr. Pour obtenir pareille somme, on émit une souscription d'actions qui rapporta 6.800 fr. Il restait ainsi un découvert de 3.200 francs, découvert que le produit des recettes des bains éteignit en six ans (communication du D^r Schwab du 12 septembre 1881).

Recettes des bains publics, premier exercice de l'année 1875

Recettes d'hiver par patineurs	Fr.	4.40
Recettes en juin	»	77.90
Recettes en juillet	»	113.85
Recettes en août	»	601.30
Recettes en septembre	»	69.30
Total	Fr.	867.05

7. **Journal local.** Le premier journal local avait nom « Echo du Chasseral ». Selon toute probabilité, il paraissait deux fois par semaine. Il était imprimé par un M. Heer, brave Suisse alémanique, taillé en échalas, qui savait ni peu ni prou notre parler français. M. Heer avait acheté à M. Grossniklaus, instituteur à Berne, qui imprimait une petite feuille « l'Emigrant », et qui fut le grand-père de M. Ernest Grossniklaus, les caractères, les presses et les machines de son imprimerie. Celle-ci occupait les locaux actuels des magasins Chiesa — Rue Docteur Schwab 9.

Les sociétaires de la sous-section de St-Imier se déclaraient peu satisfaits de « l'Echo du Chasseral ». Ils lui reprochaient une tenue débraillée, polissonne à l'occasion, qui se manifestait par l'emploi de termes communs, même grivois. Aussi, las de se plaindre, passèrent-ils à l'action directe. Le 1^{er} mai 1861, ils nommèrent une commission qui eut comme devoir d'étudier le lancement d'un nouveau journal du Landerneau. Cette commission comprit MM. Antoine, préfet, Mérillat et Mauley, puis d'elle, âme vivante n'entendit causer. Le 17 septembre 1862, M. le D^r Schwab sonna un nouvel hallali : « *Les engagements entre les rédacteurs et les imprimeurs de « l'Echo du Chasseral » cessent au Nouvel An, la section pourrait s'emparer de la*

position, car mûrs paraissent les raisins ». Et ami Girard, de Renan, poussa une botte perfide. « *Si, dit-il, les règlements interdisent à la Société d'Emulation de faire de la politique, il n'en est pas moins vrai que notre section peut prendre l'initiative d'une réforme du journal comme elle l'a prise dans d'autres questions. Si l'on ne peut ôter tout caractère politique à un journal paraissant au Vallon, il est facile d'éviter les intempéries de langage et de faire en sorte que le Comité de rédaction accepte les communications les plus diverses, pourvu qu'elles soient parlementaires* » Le major fédéral emporta les dernières hésitations et sut rallier à son idée des co-sociétaires qui ne demandaient rien tant que d'être convaincus. Une commission spéciale — MM. Schwab, Mauley, Mérillat — par l'intermédiaire du D^r Schwab, rapporta et conclut au lancement d'un journal local. La section de St-Imier créa donc à cette date la « Feuille d'avis du Vallon de St-Imier », plus connue sous le nom « Le Vallon ».

Verbal du premier octobre 1862. « M. Schwab, docteur, a la parole. « Le Journal, à l'instar de la « Feuille d'avis des Montagnes », paraissant « au Locle, ne sera pas l'organe d'un parti politique, mais recevra toute « communications ou correspondances conçues en termes convenables et « intéressants, quant au fond, le public. Le Journal portera le nom de « « Feuille d'avis du Val de St-Imier » et contiendra des extraits de la Feuille « officielle du Jura, du canton de Berne et de celle de Neuchâtel ; des com- « munications officielles de la préfecture et des conseils municipaux ou bour- « geois ; des annonces, des articles ; enfin, un feuilleton ; il ne renfermera pas « de résumé de la politique du jour. Le Journal paraîtra au commencement « une fois par semaine et le prix en sera modique. Il ne sera pas formé de « sociétés d'actionnaires. Quant à l'impression, la Commission propose de ne « pas faire de démarche pour amener un autre imprimeur que celui qui habite « la localité, lequel sera l'éditeur responsable du Journal ; il devra prendre « l'engagement de n'insérer aucun article de fond ou correspondance qui n'ait « été soumis au comité de rédaction et approuvé par lui. Ce dernier sera « composé de personnes habitant St-Imier. L'imprimeur devra corriger les « épreuves et veiller à ce qu'il soit livré à l'impression des articles écrits « par lui ou envoyés de correspondants de diverses localités du district.

« Un comité d'initiative s'adjoindra des personnes de St-Imier ou du « dehors qui se mettront à la disposition de l'imprimeur en lui donnant les « directions ci-dessus, et pouvant plus tard se constituer en comité de « rédaction si le besoin s'en fait sentir. »

Le « Vallon » sortit de presse en 1863 ; il paraissait trois fois la semaine. M. Louis Luthert qui avait acquis l'imprimerie de M. Herr, l'édition sous sa responsabilité. En 1866, l'imprimerie Luthert fut achetée par MM. Agassiz, Francillon et D^r Schwab, lesquels se constituèrent en société. Le « Vallon » s'imprima à la rue du Stand et M. R. Kim en était l'éditeur res-

ponsable. M. Grossniklaus succéda en 1867 à M. R. Kim et le « Vallon » s'appela dorénavant le « Jura bernois ». C'est en janvier 1872 que le journal local devint propriété de la Famille Grossniklauss.

8. **Ecole d'horlogerie.** A la demande expresse de M. Schwab, la section de St-Imier se réunit le 13 juin 1865. M. Schwab présenta un travail de longue haleine sur la question de l'apprentissage. Il montra toutes les imperfections, toutes les lacunes des habitudes suivies en notre région. Ouvriers incapables, les jeunes gens quittent les ateliers, les comptoirs, mal préparés à leur tâche future, car la majeure part de leur temps d'apprentissage se passa sur la rue, à faire des commissions. Ce laisser-aller déplorable dont les apprentis étaient les premières victimes commençait à exercer une influence désastreuse sur l'industrie horlogère. L'orateur se demandait quelles mesures pourraient être appliquées pour remédier aux abus signalés, car dans l'intérêt de notre belle industrie, de l'avenir de notre vallon, il serait d'utilité publique de former des ouvriers horlogers qualifiés. Quelles sont-elles ces mesures ?

« Créer une société industrielle qui aurait pour devoir impérieux
« d'arriver à une réforme, à une bonne réorganisation de l'apprentissage ;
« qui fournirait à de pauvres ouvriers les moyens de se perfectionner dans
« leurs spécialités ; elle travaillerait à doter notre localité d'une chambre de
« commerce ; elle entrerait en rapport avec l'Etat, rappellerait en temps
« opportun à celui-ci qu'il existe dans le Jura une industrie qui mérite sa
« sollicitude tout aussi bien que les écoles de dessin et de sculpture sur
« bois qu'il subventionne dans l'Oberland. Ce serait une société protectrice
« de l'Industrie, sous les auspices de laquelle une école d'apprentissage et
« de perfectionnement, une *école d'horlogerie*, pour dire le mot, serait fondée.»

Cette proposition philanthropique éveilla de favorables échos. Et la section s'assembla une seconde fois, le 5 juillet 1865, pour en discuter.

La création d'une société industrielle ne sourit pas à tous les sociétaires. Ses attributions, son but même paraissaient mal définis, sa mission vague. M. Jolissaint en fit la remarque. M. Francillon en combattit l'idée énergiquement au nom de la bonne entente entre les établissements et les ouvriers et parce qu'une semblable institution serait contraire aux sages données de la science économique qui repousse toute ligue sur le terrain de l'industrie.

D'un tacite accord commun, cette suggestion fut abandonnée. Du généreux plaidoyer du Dr Schwab ne survécut que la pensée belle en soi, riche en perspectives d'avenir, de la création d'une école d'horlogerie. On nomma une commission dénommée commission de l'école d'horlogerie et qui comprit : MM. Guyot, Laval, James Jaquet, Francillon, Jacot, Charpié et Dr Schwab. Cette commission travailla sur l'heure. Le 26 septembre 1865, elle présenta le rapport ci-dessous transcrit :

« La Commission a reconnu unanimement qu'il existe de grandes

« lacunes et de grandes imperfections dans la manière dont se font actuel-
« lement les apprentissages d'horlogerie. Elle n'a pu penser toutefois à fonder
« un établissement à l'instar de ceux de Genève et de La Chaux-de-Fonds.
« Ses vues sont plus modestes et plus conformes aux vrais besoins. Ce qu'il
« manque à St-Imier, ce sont de bons ouvriers. Or, pour cela, rien ne peut
« tenir lieu d'un maître d'apprentissage laborieux, honnête, ayant l'habitude
« et le goût du travail. Ce n'est donc pas une école d'horlogerie complète
« que propose la Commission, mais un modeste *atelier de finissage* où l'en-
« fant dirigé par un bon maître, acquerra l'habileté et les connaissances
« préliminaires nécessaires pour devenir facilement un bon fabricant, un
« bon remonteur, un bon faiseur d'échappements, etc. Les propositions de
« la Commission, au nombre de cinq, sont les suivantes :

« 1. Création d'une école d'horlogerie sur les bases indiquées plus haut.

« 2. Faire un appel à la bienveillance des établissements et des amis
« du bien public, afin d'arriver à trouver une somme de 500 fr. jugée néces-
« saire pour engager un bon finisseur à s'établir à St-Imier pour y former
« des apprentis.

« 3. Signaler au public l'ouverture éventuelle de cette école et inviter
« les parents à faire inscrire leurs enfants comme élèves de cet établisse-
« ment, en leur indiquant les conditions d'admission.

« 4. Nommer un comité permanent chargé de la création de l'école,
« de sa surveillance, tout en lui donnant les pleins pouvoirs nécessaires
« pour mener à bien cette entreprise.

« 5. Inviter la commission des écoles à ouvrir une école de dessin
« pour les apprentis graveurs, en lui recommandant d'en rendre la fréquen-
« tation obligatoire et gratuite pour les jeunes gens qui se vouent à l'art
« de la gravure. »

A la votation, ces cinq propositions furent adoptées successivement, avec quelques modifications.

Le 7 décembre 1865, M. Schwab annonça l'ouverture prochaine de l'école d'horlogerie. Désigné, ainsi que M. Guyot, pour organiser la collecte de dons en espèces, il eut l'extrême joie de faire connaître que les sommes nécessaires à la fondation de cette école spéciale étaient souscrites. Il fallait une somme de 500 à 600 fr. ; et la collecte, non achevée, en rapportait plus de 1.000.

Verbal du 31 mai 1866. « Un cours de dessin pour les apprentis gra-
« veurs est ouvert depuis le mois de janvier écoulé. Un cours de finissage
« a été également ouvert en mai. Les cours de remontage et d'échappement
« seront organisés sous peu. Une souscription faite à St-Imier au profit de
« l'école d'horlogerie a produit une très jolie somme. La Municipalité s'y
« est également intéressée pour une somme de 200 fr. On doit encore un
« subside considérable à la munificence de M. Agassiz qui s'intéresse tou-
« jours à la prospérité du village qu'il a habité si longtemps. »

L'école d'horlogerie prenait son envol. De naissance modeste, elle acquit, d'année en année, une meilleure organisation pour atteindre à la renommée que mes lecteurs lui savent.

6. Glanures

M. Bernard, pasteur, présente à l'assemblée des données statistiques concernant l'Etat civil de la paroisse de St-Imier. En 1860, il y a eu 258 naissances, 69 mariages, 124 décès. Vie moyenne des défunts, 22 ans. Vie moyenne des hommes décédés, 28 ans 7 mois. Vie moyenne des femmes, 24 ans 4 mois. Vie moyenne des décédés de Villeret, 30 ans 6 mois. Vie moyenne des décédés de St-Imier, 21 ans 4 mois. En 1760, il n'y avait eu dans la paroisse de St-Imier que 33 naissances.

10 septembre 1864. Course des 56 élèves de l'école secondaire de St-Imier. Cette excursion de 30 lieues se décompose en 15 lieues de marche et 15 lieues en chemin de fer et en bateau; durée, trois jours. Total des dépenses par élève, 4 fr. 20.

Il faut conclure. J'aurais bien à dire encore. Il me serait aisé de citer certaine démonstration d'enclume Rothel à battre les faulx; certain projet de boucherie et société alimentaire; de restaurant populaire débitant à bon marché vivres et boissons; de cuisine populaire; de société de consommation; de jardins d'enfants, etc. Mais à quoi bon! Mes lecteurs se lasseraient et j'en aurais cuisant regret. Eux-mêmes tireront les conclusions de ce travail, entrepris d'abord par curiosité excusable, par désir légitime de rappeler aux membres de la section Erguel l'histoire riche en idées fécondes et en faits de leur société; par vénération ensuite pour tous ces enfants de St-Imier généreux, actifs, dévoués, qui ne possédèrent d'autre ambition que de vouloir notre village et beau et grand. A eux, ma dernière pensée et l'hommage de ma gratitude émue.

F. Durig,
secrétaire de la section Erguel.

